



BENIN

Tel et whatsapp : +229 67 40 88 00

Email : unionfaitlaforcesept@yahoo.fr

www.facebook.com/unionfaitlaforcesept

RAPPORT NARRATIF DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES DROITS DES PERSONNES EN MIGRATION EN TEMPS DE PANDEMIE (CORONAVIRUS 19) AU BENIN



Introduction

Le réseau Ouest Africain des Droits des migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et apatrides (ROA - PRODMAC), a organisé à travers ses structures membres dont l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF) Bénin, une campagne de sensibilisation sur le respect des droits des personnes en migration en



temps de pandémie coronavirus. L'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF), représente le réseau au Bénin, elle a reçu ses premiers accueils chaleureux, avec ses membres actifs au salon d'honneur du Maire de la Commune d'Athiémé, le jour du lancement de la campagne, signe que le premier responsable de la municipalité d'Athiémé, située à 400 km environ de Porto-Novo, a à cœur la thématique migration.

ONG de droit béninois, l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF), est créée depuis 2006 et a son siège à Porto-Novo. L'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF) a entre autres domaines d'intervention la promotion des droits des enfants ; la promotion des droits des migrants, l'Education et la formation professionnelle puis l'hygiène et l'assainissement. Les enfants et les personnes en migration la préoccupent dans le contexte sanitaire actuel marqué par la pandémie de COVID-19. Et c'est pourquoi la campagne de sensibilisation sur les droits des personnes en migration vient à point nommé. La commune d'Athiémé a été retenue pour abriter l'événement qui va durer deux jours. Le lancement officiel a eu lieu le vendredi 04 mars 2022 à la Mairie et la marche le samedi 05 mars 2022 à travers la ville d'Athiémé avec les enfants en migration, les orphelins et enfants en situation difficile. Pendant les deux jours de la campagne, une centaine de participants venus de l'administration de la municipalité, des cinq arrondissements de la commune, des centres d'accueil des enfants en situation difficile, enfants en migration, de CESOREA-ONG, du Centre d'accueil Maman Lokossi, des couvents et particulièrement des communautés frontalières, ont répondu présents. L'atelier de lancement de la campagne a connu de grands moments dont la cérémonie de lancement, la présentation de l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF), du réseau ROA-PRODMAC et de ses partenaires financiers ; la communication sur les droits des personnes en migration dans le contexte de la pandémie coronavirus, la démonstration du lavage de mains, les travaux de groupes suivis de restitutions en plénière et la cérémonie de clôture.

Le présent rapport rend compte des deux jours d'activités de la campagne et s'articule autour des points suivants :

1. Cérémonie de lancement
2. Communication sur les droits des migrants dans le contexte de COVID 19
3. Démonstration de lavage de mains
4. Travaux de groupes et restitution en plénière
5. Cérémonie de clôture
6. Etapes suivantes.

1. Cérémonie de lancement

Au cours de la cérémonie de lancement, la Présidente de l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF) Bénin et le Maire de la commune ont respectivement pris la parole pour les mots de bienvenue et de lancement officiel de la campagne.

Madame la Présidente de l'ONG UFF a souhaité la bienvenue aux participants, rappelé les raisons qui ont motivé le choix de la commune d'Athiémé pour le lancement de la campagne. La



commune d'Athiémé est l'une des communes frontalières avec le Togo.

Elle a aussi remercié les participants pour la ponctualité et l'exactitude dont ils ont fait preuve avant de féliciter et remercier l'équipe de la mairie qui a facilité la préparation et la mobilisation des participants en un temps record.

A son tour, le maire a remercié aussi les acteurs en présence et l'ONG UFF pour avoir retenu sa commune dans le cadre du lancement de la campagne. Il a profité de l'occasion pour inviter les participants à faire montre d'active participation au cours de la journée de travail afin que les décisions et engagements à prendre puissent faire objet de suivi dans la mise en œuvre. Il s'est réjoui particulièrement du fait que l'accompagnement de l'ONG UFF et de ses partenaires leur permettra de prendre en compte la thématique migration dans leur plan communal de développement (PDC) 4^{ème} génération, **ce qu'ils n'ont jamais fait**. Aussi est-il revenu sur cet engagement pour rassurer l'ONG UFF et ses partenaires ROA-PRODMAC et medico-international de la prise en compte de la thématique dans le nouveau PDC à élaborer très prochainement. C'est sur cette note d'engagement qu'il a lancé officiellement la campagne de sensibilisation sur les droits des migrants en temps de pandémie coronavirus en souhaitant plein succès aux travaux. Des brochures, des flyers du réseau ROA-PRODMAC, de l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF) et des cache-nez ont été distribués aux participants.

2. Communication sur les droits des personnes en migration

Il s'agit ici pour la Présidente de l'ONG UFF de faire le point des droits des personnes en migration que connaissent les participants avant de leur demander lesquels de ces droits urgent en matière de covid 19. On peut retenir que les personnes en migration ont les mêmes que les



autochtones d'une part et les mêmes également dans le contexte de Covid 19. A cet effet, un particulier accent a été mis sur le droit à la santé et la libre circulation des personnes et des biens mais aussi et surtout sur l'accès aux services sociaux de base, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable d'où l'importance d'une séance de démonstration de lavage des mains.

3. Démonstration de lavage de mains

Pendant une trentaine de minutes, sous le contrôle technique de l'agent d'hygiène de la Mairie et du modérateur, en présence des participants dont le maire et la délégation de l'ONG UFF, il a été demandé à un enfant volontaire de procéder à la démonstration sur le lavage des mains. Par la suite, les participants à tour de rôle ont décrit leur connaissance et technique sur le lavage des



mains. Un autre enfant a été sollicité pour mettre en pratique la démonstration de lavage de main en tenant compte des diverses interventions des participants. A sa suite, la cheffe coutumière a fait la démonstration après l'observation du Maire selon laquelle, il leur a été donné l'information de commencer par l'eau, sans savon avant d'utiliser le savon aux fins de faire partir facilement les salissures. Une mise au point a été faite sur les éléments

indispensables dans le lavage de la main, le lavage des entre doigts et l'intérieur des ongles, avant que les participants n'aillent en travaux de groupe.

4. Travaux de groupes et restitution en plénière

Trois groupes ont été constitués notamment les enfants ; les chefs services déconcentrés et de la mairie ; les Leaders traditionnels et chefs couvents.

Ils ont réfléchi pendant une quinzaine de minutes pour faire l'état des lieux en matière de droits des migrants dans le contexte de la pandémie de Covid 19 et faire des propositions d'actions en faveur de l'accès aux services sociaux de base par les personnes en migration.

Les réflexions ont contribué aux constats et solutions suivants :



Acteurs	Constats /Etat des lieux	Propositions
Enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en migration : ils sont victimes de discrimination raciale • Procédures administratives très longues pour les migrants • Obtention des documents administratifs très couteux et très pénible pour les migrants • Difficultés financières des migrants • Difficultés d'accès aux soins sanitaires • Victimes de traumatisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter les migrants dans nos cultures • Développer l'amour de l'autre • Former les agents à la base • sensibiliser la population à la base • Faciliter l'accès des Migrants aux services administratifs et médicaux
Leaders et chefs religieux et traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect par tous des mesures barrières • Inexistence de dispositifs de lavage des mains dans dans les couvents et insuffisance sur les places publiques • Vaccination des migrants non suivi • Inexistence d'urinoirs dans les couvents • Non déclaration et signalement des étrangers dans les communautés chez le Chef Village • Tracasseries policières stressantes au niveau du pont d'Athiémé • Conflits domaniaux (cas de l'arrondissement de Atchannou) • Transhumance frontalière des troupeaux de bœufs 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances de sensibilisations sur les mesures barrières de riposte contre Covid 19 • Doter les couvents et d'autres entités publiques dispositifs de Lavage de Mains (DLM) • Faire le suivi de la vaccination ou de la présentation de pièces justificatives d'examen négatif au test de Covid 19 en moins de 48 heures. • Sensibiliser les migrants et populations sur l'importance de l'enregistrement et de la déclaration des migrants au niveau des CV et autres structures compétentes • Former les agents des douanes , polices frontalières et personnels de ses services sur les lois protégeant les migrants notamment la loi sur la libre circulation des biens et des personnes • Mettre en place des comités de protection des droits des migrants et de règlement des conflits
Personnel de la mairie et services déconcentrés (Elus et fonctionnaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de passage /refoulement à la frontière des Migrants par les agents de la police togolaise • Non octroi du droit d'asile aux migrants • Difficultés d'accès aux soins de santé et à l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'obtention des documents de voyage aux Migrants • Faciliter aux Migrants leur passage au niveau des frontières • sensibiliser les Migrants à leur enregistrement au niveau des autorités et élus • exigez le passe vaccinale au niveau des frontières • Elargir la campagne dans les pays sur le droit des migrants

La fin des travaux a été sanctionnée par un riche cocktail offert aux participants.

5. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été le lieu pour la Présidente de l'ONG UFF, de remercier les invités, les autorités et les enfants, venus au lancement, pour leur présence et participation active aux travaux.

Le deuxième Adjoint au Maire a procédé à la clôture en réitérant l'engagement de la mairie à intégrer la thématique migration dans son prochain Plan de Développement Communal avant d'inviter les participants à restituer à leur retour les informations reçues. Il a souhaité un bon retour à la délégation de l'ONG UFF et aux acteurs présents. Il a également souhaité plein succès aux activités de sensibilisation, prévues le lendemain 05 mars 2022, à travers la marche des enfants et avec les enfants en situation difficile, des enfants en migration et des orphelins des centres d'accueil dans la ville d'Athiémé.

6. Etapas suivantes



Les activités se sont poursuivies le samedi 05 mars 2022 à CESOREA-ONG, en présence de leurs responsables, personnel et enfants, du personnel et responsables des centres d'accueil Maman

Lokossi, de Lokossa, d'Atchannou. Le centre CESOREA compte au jour de la marche 52 enfants, toute nationalité confondue dont les togolais et des ivoiriens.

La cérémonie d'ouverture avant la marche a commencé par une courte prière, faite par les enfants, les mots de bienvenue du Fondé de CESOREA-ONG, puis ceux de la Présidente de l'ONG UNION FAIT LA FORCE (UFF) pour remercier le Fondé, le personnel et les enfants pour leur disponibilité à participer aux activités de la deuxième journée de la campagne de sensibilisation sur les droits des personnes en migration en temps de pandémie coronavirus. La Présidente de l'ONG UFF à la suite de ses mots a présenté le réseau ROA-PRODMAC et les objectifs de la campagne. Une communication suivie d'un débat sur les droits de l'enfant en lien avec ceux des enfants en migration en temps de pandémie coronavirus a été faite.

A la fin des allocutions et de la communication, les enfants ont fait six kilomètres de marche à travers la ville d'Athiémé en chantant, en dansant et en faisant la promotion de leurs droits à travers leurs pancartes et écriteaux qu'ils tenaient en mains.

De retour au centre CESOREA, après la marche, les enfants ont assisté à une séance de démonstration de lavage des mains. Un partage de repas dans la convivialité a mis fin à cette deuxième journée de la campagne.

Recommandations :

1. Installer officiellement le bureau de la représentation du ROA-PRODMAC au Bénin et l'équiper ;
2. Identifier la commune d'Athiémé comme commune pilote et de référence du ROA-PRODMAC au Bénin pour le respect et la promotion des droits des personnes en migration ;
3. Renforcer la capacité de la municipalité, des personnes en migration, des chefs coutumiers, des médias, des forces de l'ordre, des responsables des centres d'accueil, des enfants en migration... sur la thématique migration et les droits des personnes en migration ;
4. Poursuivre la campagne de sensibilisation sur les droits des personnes en migration en temps de coronavirus dans les autres arrondissements de la commune d'Athiémé en dotant les couvents de dispositifs de lavage des mains ;
5. Faire le suivi de l'engagement de la mairie à intégrer la thématique de la migration dans son Plan de Développement Communal (PDC) ;
6. Organiser au moins une séance de plaidoyer à l'endroit des conseils communaux des communes frontalières (Bénin et Togo) en faveur de l'intégration de la thématique de migration dans leurs PDC ;
7. Analyser et identifier les besoins pressants exprimés par les participants lors de la restitution en plénière des travaux de groupe et en dégager un plan d'actions et de suivi en vue de permettre au réseau ROA-PRODMAC de mobiliser les ressources nécessaire pour accompagner la commune d'Athiémé pour une meilleure gestion de la migration et des personnes en migration.

CONCLUSION

En conclusion, la campagne de sensibilisation sur les droits des personnes en migration en temps de pandémie coronavirus a été une opportunité pour faire l'état des lieux avec les acteurs en

présence sur les droits des personnes en migration en général et dans le contexte de la pandémie coronavirus en particulier. Les acteurs mobilisés et la mairie en particulier ont été satisfaits de la campagne de sensibilisation avec l'engagement pris par le conseil communal d'intégrer la thématique « Migration » dans son prochain Plan de Développement Communal.

Ce fut enfin l'occasion de prendre conscience des réalités quotidiennes que vivent les personnes en migration dans les zones frontalières entre le Togo et le Bénin. Ces réalités doivent être prises en compte afin de permettre aux personnes en migration de jouir pleinement de leurs droits en général et dans le cadre de la pandémie de coronavirus en particulier.

Enfin, c'est également le lieu pour l'ONG UFF et le réseau RAO-PRODMAC, de bien renforcer leur collaboration afin de trouver des solutions durables aux défis liés à la jouissance par les personnes en migration de leurs droits.